

Strasbourg, le 31 mai 2024

## Près de 3 millions d'euros supplémentaires pour les bailleurs sociaux de l'Eurométropole de Strasbourg

Alors que l'Eurométropole de Strasbourg a fait du développement et de l'amélioration du parc locatif social l'un des axes majeurs de sa politique, les élu·es réuni·es en conseil eurométropolitain, ce vendredi 31 mai 2024, ont adopté à l'unanimité l'attribution de subventions aux bailleurs sociaux à hauteur de 2,7 millions d'euros pour les derniers lauréats de l'appel à projets « ambition renforcée » dont les candidatures ont été reçues au dernier semestre 2023.

Pour rappel, lancé en mars 2022, cet appel à projets soutient « des opérations de production et réhabilitation présentant un niveau d'ambition renforcé » lancées sur la période 2022-2023, et permet d'apporter un soutien financier (à partir de 2 000€ et jusqu'à 10 000€ par logement en fonction des caractéristiques du projet) aux bailleurs sociaux qui auront démontré leurs capacités d'innovation, d'exemplarité dans la production et la réhabilitation de logements locatifs sociaux qualitatifs.

Par cet appel à projets, six organismes dont la candidature a été retenue se sont ainsi engagés à conjuguer dans le parc locatif social plusieurs améliorations : énergétique, valorisation patrimoniale, qualité de vie et transition écologique.

Les nouvelles opérations lauréates qui bénéficieront d'une aide de la collectivité sont :

- **Réhabilitation de 442 logements de la maille Eléonore** (*Boulevard la Fontaine, Place Erasme, Place Pétrarque à Strasbourg*) **dans le cadre du projet de renouvellement urbain de HautePierre par OPHEA**. Ce projet, construit avec les habitant·es, prévoit notamment la création d'un logement témoin et l'accompagnement aux éco-gestes, une amélioration du confort d'usage et l'adaptation des logements pour les seniors et PMR. Il vise également à passer d'une étiquette énergétique D à une étiquette B ainsi qu'un aménagement paysager.
- **Réhabilitation de 400 logements de l'îlot Grünewald** (*Rue Martin Schongauer, rue Jean-Martin Weis, rue Mathias Grünewald à Strasbourg*) **dans le cadre du projet de renouvellement urbain de l'Elsau par OPHEA**. Ce projet prévoit d'améliorer le confort des habitant·es, de valoriser les déchets, de réduire les nuisances lors des travaux et d'organiser des ateliers (jardinage, jeux...). Des réunions publiques seront organisées, des associations impliquées



ainsi qu'une baisse des charges locatives grâce à la rénovation thermique en passant d'une étiquette énergétique D à B. Enfin, le projet comprend un aménagement paysager extérieur et l'expérimentation de matériaux biosourcés.

- **Réhabilitation et résidentialisation de 477 logements dans les secteurs Weeber-Sud** (*Rue Schulmeister, rue de Provence, rue Weeber à Strasbourg*) **et Hautefort/Saint-Exupéry** (*Rue de Perigueux, rue du Commandant François, rue Mermoz, rue Bastié, rue de Saint Exupéry à Strasbourg*) **dans le cadre du projet de renouvellement urbain Neuhof-Meinau par OPHEA**. Le projet prévoit des logements adaptés pour les seniors et PMR en maîtrisant les dépenses locatives (BBC rénovation). Le passage du bâti d'une étiquette D à une étiquette C ainsi que la désimperméabilisation et l'aménagement extérieur paysager sont également prévus.
- **Construction neuve en reconstitution dans le cadre du deuxième programme de renouvellement urbain de l'Eurométropole de Strasbourg de 35 logements dans le quartier du Conseil des XV** (*Rue du Général Picquart à Strasbourg*) **par OPHEA**. Le projet prévoit l'aménagement de jardins potagers partagés, l'adaptation des logements aux seniors et PMR ainsi qu'un travail sur les mobilités douces. Le projet s'engage aussi vers un bâtiment producteur de ressources et un projet paysager travaillé.
- **Opération de démolition-reconstruction située 22 rue du travail à Lingolsheim par VILOGIA**. Le projet de 20 logements à destination de jeunes actif-ves est innovant sur son mode **constructif expérimental hors-site et bas carbone** ainsi que sur la **décarbonation en phase exploitation**. Le bailleur recevra la **subvention s'il améliore le confort d'été, la ventilation** notamment sous la toiture à deux pans, **l'aspect architectural du bâtiment** (forme du bâti, couleur de façade), qu'il intègre le **recyclage et réemploi de matériaux issus de la démolition** de la maison existante ainsi qu'un **aménagement des espaces extérieurs** en créant des espaces mutualisés.

Ces opérations viennent ainsi compléter les projets retenus en 2022 et 2023, pour lesquels l'Eurométropole avait déjà accordé un soutien complémentaire de 3,4 millions d'euros.

« *Grace à ces opérations, les bailleurs sociaux peuvent poursuivre leur engagement à nos côtés pour renforcer la résilience du territoire et le bien être des locataires. Malgré la crise économique qui touche durement le secteur du logement, l'exigence d'un habitat de qualité pour l'ensemble de la population ne doit pas être remise en cause à l'heure de l'urgence climatique.* » souligne **Suzanne Brolly**, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg en charge de l'habitat.

